



Extract of Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://www.portsaintlouis.fr/reprise-ecole>

L'école reprend à Port Saint Louis du Rhône

- Actus - Année 2020 - Mai -



Publication date: jeudi 14 mai 2020

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Les écoles de la commune rouvrent leurs portes lundi 25 Mai.

La première semaine, les écoles maternelles accueilleront les Grandes sections, les écoles élémentaires les CP, CE1 et CM2.

A partir du 2 Juin 2020, toutes les classes seront acceptées.

La mise en place d'un protocole sanitaire strict par l'éducation nationale rend impossible l'accueil de l'ensemble des enfants, et choix a été laissé aux parents de faire revenir leurs enfants à l'école. **Les parents désirant que leurs enfants reprennent l'école doivent inscrire leur enfant auprès de la direction de l'école.**

L'accueil d'une partie des enfants a poussé les enseignants à créer des "groupes" d'accueil. Ces groupes peuvent accueillir des enfants de classes différentes, mais ne changent plus une fois constitués. Ceci permettra d'éviter tout contact d'un enfant d'un groupe vers un autre.

En parallèle du temps scolaire et afin de répondre aux besoins de familles, la Ville de Port Saint Louis du Rhône va mettre en place un dispositif périscolaire spécifique dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid19.

Ainsi, seront proposés aux enfants accueillis pendant le temps scolaire :

- Un accueil périscolaire le matin de 7h30 à 8h30
- un service de restauration le midi **Pas d'accueil méridien entre 11h30 et 12h15**
- Un accueil périscolaire le soir de 16h30 à 17h45

Le service de restauration sera accessible à tous les élèves inscrits, toutefois, les deux accueils du matin et du soir seront réservés avant tout aux familles dont les deux parents travaillent (ou dont le parent travaille en cas de famille monoparentale) et le nombre de groupes sera limité.

Les modalités d'accueil seront précisées dans un document plus détaillé qui sera communiqué en début de semaine.

Un protocole sanitaire d'accueil sera également mis en place reposant sur 5 fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- Une vie organisée autour de gestes barrière
- Des mesures d'hygiène stricte
- Eviter le brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels.

Un centre de loisirs sera également proposé le mercredi avec un fonctionnement restreint. Les modalités vous seront également détaillées en début de semaine.